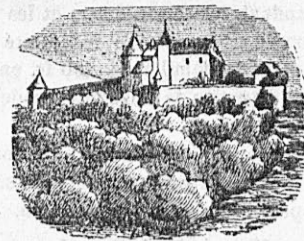




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
Suisse. . . 1 an, Fr. 4.50
" . . . 6 mois 2.50
Etranger. 1 an 9.—
" . . . 6 mois 5.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 7¹⁵ 10⁰⁵ 2⁴² 5⁰⁰ 9²¹. — BULLE, arr. 9⁰⁷ 12¹² 4⁰⁰ 8⁴⁸ 11²⁰

ANNONCES

District de la Gruyère: seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. Réclames: Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne.

S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, 84, rue de Boulayes (Cercle catholique 1^{er} étage)

L'exposition Internationale: Panama-Pacifique.

Pour célébrer dignement l'achèvement du Canal de Panama, une exposition universelle aura lieu à San Francisco. Elle sera ouverte au public le 20 février 1915 et fermée le 4 décembre de la même année; sa durée sera de 9 mois et demi, d'un hiver à l'autre.

L'exposition Internationale: Panama-Pacifique sera l'effort suprême de l'Amérique pour faire une célébration éclatante.

Le 31 janvier 1911, le Congrès des Etats-Unis choisit San Francisco comme étant la place la mieux appropriée pour un tel événement.

Le 14 octobre 1911, en présence de 200,000 personnes, le Président des Etats-Unis, l'honorable William Howard Taft, inaugura les premiers travaux de l'Exposition en tournant la première pelletée de terre à San Francisco.

Le 2 février 1912, le Président des Etats-Unis lança une proclamation annonçant que l'Exposition aurait lieu et invitant les nations du monde à se joindre à l'Amérique pour offrir au monde un spectacle digne d'elles.

A l'heure actuelle, vingt-neuf nations ont accepté l'invitation des Etats-Unis, et la certitude que d'autres tiendront aussi à honneur de participer à ce grand événement nous assure que la célébration sera digne des Etats-Unis.

Le Président de l'Exposition Internationale Panama-Pacifique est Charles Cadwell Moore, président de la maison Charles C. Moore et Cie, ingénieurs, incorporés; il est aussi directeur dans plusieurs institutions financières.

Le Directeur en chef de l'Exposition est le Dr Frédéric J. V. Skiff, qui est aussi directeur du Musée Field de Chicago.

Les terrains de l'Exposition s'étendent le long des bords du port sur une longueur de cinq kilomètres et se trouvent entre deux réservations militaires.

Le Président des Etats-Unis a invité toutes les puissances du monde à envoyer un détachement de leur flotte pour l'ouverture de l'Exposition.

D'après des informations semi-officielles, on pense que plus de 200 vais-

seaux de guerre appartenant aux différentes nations du monde seront assemblés devant les terrains de l'Exposition.

Les travaux progressent rapidement; actuellement 4000 ouvriers sont occupés dans les différents chantiers. Ce nombre sera porté certainement à 10,000 avant qu'on ait atteint le point culminant de la construction.

Tous les principaux groupes de bâtiments d'exposition, qui sont au nombre de quatorze, seront complétés et prêts pour l'installation des objets exposés huit mois au moins avant le jour de l'ouverture de l'Exposition.

L'objet de l'Exposition est de grouper ensemble les œuvres et les productions du monde pendant les dix dernières années, de les soumettre à l'inspection et à l'étude de tous les experts, et de les montrer à tous comme une source d'instruction et d'information.

La classification des objets exposés est compréhensive et représentative; elle montrera les progrès que la race humaine a faits jusqu'à nos jours; elle a été soigneusement établie par des gens qui jouissent d'une réputation internationale comme autorités pour tout ce qui touche aux Expositions.

La division des objets exposés comprend onze départements qui sont: Département A, Beaux-Arts; Département B, Education; Département C, Economie Sociale; Département D, Arts Libéraux; Département E, Manufactures et Industries Diverses; Département F, Les Machines; Département G, Transportation; Département H, Agriculture; Département I, Animaux Domestiques; Département K, Horticulture; Département L, Mines et Métallurgie.

L'Exposition Internationale: Panama-Pacifique a fait un appel sérieux au patriotisme et à la fierté du peuple américain. C'est un événement imposant dans l'histoire des Etats-Unis. D'après l'estimation faite par le contrôleur de l'Exposition, il faudra 400 000 000 fr. pour la présentation elle-même sans compter les sommes plus fortes que valent les produits que le monde exposera.

NOUVELLES SUISSES

Ecoles et cours militaires de 1914. — Le Conseil fédéral a adopté, mardi

matin, le tableau des écoles et des cours militaires de 1914.

Il y aura, pour la 2^{me} division, six écoles de recrues, dont trois à Colombier: du 11 mars au 16 mai, du 10 juin au 15 août, et du 14 octobre au 19 décembre.

La 2^{me} division aura, l'an prochain, des cours de répétition par brigade; ceux de la 4^{me} brigade auront lieu du 14 au 26 septembre.

Les recrues de cavalerie de langue française auront leur école à Berne, du 30 avril au 30 juillet.

Les écoles de recrues pour l'artillerie de campagne se feront à Bière, du 12 février au 29 avril pour les régiments 1 et 2, et du 1^{er} mai au 16 juillet pour les régiments 3 et 4.

Les 5^{me} et 6^{me} divisions auront des manœuvres de division, sans troupes de montagne, et les 3^{me} et 4^{me}, des grandes manœuvres de division, du 31 août au 12 septembre.

Postes. — L'administration des postes a besoin d'un certain nombre d'apprentis du sexe masculin. Seuls des citoyens suisses seront admis. Les postulants doivent avoir au moins 16 ans révolus au 31 mars 1914 et ne pas être âgés de plus de 25 ans. On exige, en outre, la connaissance d'au moins deux langues nationales. Adresser les demandes, par écrit, avec biographie, certificats, etc., avant le 25 janvier, à l'une des directions d'arrondissement postal de Genève, Lausanne, Berne, Neuchâtel, Bâle, Aarau, Lucerne, Zurich, St-Gall, Coire ou Bellinzone. Les directions d'arrondissement donnent tous les renseignements nécessaires.

Les jeux de hasard. — Une assemblée comprenant des représentants de diverses parties de la Suisse, réunie à Berne le 22 décembre, s'est prononcée, en principe, pour le lancement en 1914 d'une initiative dans le but d'assurer une application de l'article 35 de la Constitution atteignant aussi les jeux des kursaals.

Zurich. — Une reine malsade. — La *Nouvelle Gazette de Zurich* annonce que le médecin zurichois A. Genhart est parti avec un assistant pour le Montenegro. Il a été appelé télégraphiquement à Cettigné pour une consultation au sujet de la reine du Montenegro, gravement malade

depuis plusieurs semaines.

— **Vol.** — La police a arrêté le propriétaire d'un petit cinématographe à Nuremberg, qui avait détourné une somme de 7000 marks et s'était réfugié à Zurich.

Argovie. — Chute mortelle. — On annonce de Tennwil que l'ouvrier monteur Monbasi, de Wädenswil, qui était occupé à des installations électriques, a fait une chute à la suite de la rupture de l'échelle sur laquelle il se trouvait et s'est tué.

Appenzell (Rh.-Ext.) — Les arbres. — Le recensement des arbres fruitiers a donné le chiffre de 180,000 soit trois arbres par tête de population.

Neuchâtel. — A coups de rasoir. — Jeudi soir, une dame de La Chaux-de-Fonds, ayant appris que son mari, graveur, entretenait des relations avec une sommelière du Locle, a surpris son époux en compagnie de sa maîtresse et l'a poursuivie dans un corridor, en lui portant des coups de rasoir au visage. Un agent de police intervint fort à propos. La victime de cette agression n'en a pas moins été très sérieusement blessée au visage et au bras gauche.

Tandis que la blessée était transportée à l'hôpital, Mme X., remontant à la gare, aperçut son mari, qui passa à son tour un mauvais quart d'heure. Toujours à coups de rasoir, sa femme le frappa à plusieurs reprises, mais sans lui faire, heureusement, de sérieuses blessures.

A L'ÉTRANGER

France. — La solde des officiers français. — La Chambre française a adopté lundi par 415 voix contre 64 l'ensemble du projet relevant le traitement des officiers. Toutefois, elle l'a remanié de manière à exclure les officiers supérieurs du bénéfice de l'augmentation. Les généraux conserveront leur solde actuelle et la solde des colonels a été limitée à 11,000 fr. Les augmentations produiront leur effet, moitié à partir du 1^{er} janvier, et l'autre moitié à partir du 1^{er} octobre 1914.

A cette occasion, le gouvernement déposera un projet tendant à rajouir les cadres.

Les officiers, jusqu'au grade de com-

FRIBOURG

de l'Etat.

au porteur,

ons d'autres banques

de 4 1/4; tirelires

NÇAIS
BULLE

ILES

llettes, châles,
asse, bonnets,
centes de lits,

de Noël.

ONALE

e l'Etat.

4 1/4 0/0

e jour du dépôt. Rem-
intérêt.

ratuement. — Les ver-
les bureaux de poste sur
a Gruyère.

importants.

gratuitement à
m de 3 francs, ainsi

Poste.

avayer et Morat.

IAL

ravures,

ts

LHARDT

OURG.

mplétés, etc.

s non encadrées-

ment.

ERIE FINE.

mandant, les sous-officiers et les gendarmes recevront une indemnité pour charges de famille de 200 fr. par enfant de moins de seize ans, au-delà du second enfant.

On calcule que la nouvelle loi sur les soldes exigera un supplément de dépenses de 70 millions par an.

— **Mort de M. J. Claretie.** — M. J. Claretie, ancien administrateur de la Comédie française, journaliste et homme de lettres distingué, est mort mardi à Paris, après une courte maladie.

Il souffrait, depuis une huitaine de jours, d'une forte grippe qui l'avait obligé de s'aliter. Mardi matin, l'état général avait empiré et l'après-midi M. Claretie rendait le dernier soupir.

Le défunt était né à Limoges en 1840. De très bonne heure, en 1860 déjà, il se consacra au journalisme et, sous divers pseudonymes, il a collaboré à une quantité de journaux, tout en écrivant un certain nombre de romans. En 1885, M. Claretie fut appelé à diriger la Comédie française, poste qu'il occupa avec distinction jusqu'il y a peu de semaines. En 1888, il remplaça M. Cuvillier-Fleury à l'Académie.

La mort de M. Claretie sera une perte pour les lettres de même que pour le journalisme français. Ayant beaucoup vu et beaucoup retenu, M. Claretie écrivait des choses excessivement intéressantes dans les chroniques qu'il n'a cessé de donner presque jusqu'à son dernier jour à plusieurs importantes publications.

— **Accident d'automobile.** — Mlle Voizard, âgée de 18 ans, fille d'un hôtelier de Château-Salins (Meurthe), conduisait une automobile dans laquelle se trouvaient son frère et les époux Boc, négociants à Château-Salins. En descendant la côte de Bon-Secours, la voiture fit une embardée et capota. La conductrice a été tuée et les trois voyageurs grièvement blessés. L'automobile est complètement détruite.

— **La question des eaux à Paris.** — Lundi, le Conseil municipal de Paris a discuté la question de l'adduction d'eau potable dans la capitale. Plusieurs orateurs ont préconisé l'adduction des eaux des vals du Loir, d'autres ont

affirmé qu'il ne faut pas perdre de vue le projet d'adduction des eaux du lac Léman.

— **Allemagne.** — Un ballon attaqué. — Le ballon allemand *Duisbourg*, parti de Bitterfeld, est allé atterrir à Perm (Russie). Il est resté 87 heures dans les airs et a parcouru 2800 kilomètres, ce qui serait un record mondial.

Au cours de son voyage, il a essuyé des coups de feu tirés par les sentinelles russes qui l'aperçurent. Les trois aéronautes qui le montaient ont été arrêtés et conduits à Moscou, sous prévention d'espionnage.

— **L'aviation en Allemagne.** — La souscription nationale ouverte en Allemagne pour favoriser les progrès de l'aviation a produit 7,234,506 marks. Le comité qui est chargé de l'emploi de cette somme est présidé par le frère de l'empereur, le prince Henri; il a rendu récemment ses comptes et exposé les résultats qu'il avait obtenus et les buts qu'il se proposait.

Jusqu'ici le comité a dépensé, en dehors des achats d'appareils, 1,715 mille 344 marks, dont 586,000 pour l'instruction des pilotes (première période); 479,513 en primes aux aviateurs; 213,000 en concours; 125,000 en hangars et points d'appui; 24,500 en secours aux familles des victimes; 50,000 pour l'examen des meilleures inventions techniques, etc.

Sept prix de 100,000, 60,000, 50,000, 40,000, 25,000, 15,000, et 10,000 marks ont été distribués aux sept aviateurs qui ont fait le meilleur parcours en 24 heures. Le premier, Stœfler, qui reçoit 100,000 marks, a parcouru 2079 kilomètres; le septième, Jeannin, a parcouru 1170 kilomètres dans la même journée.

— **Afrique.** — **Ménélik est mort.** — La nouvelle de la mort de Ménélik est officiellement confirmée.

— **Moroc.** — Au cours du combat livré par les Espagnols aux Marocains, près de Tetuan, le 17 décembre, les pertes des Espagnols ont été de 17 tués, dont un commandant et deux lieutenants.

— **Japon.** — **La famine.** — La famine règne dans les provinces de Mok-

kai-Do et d'Awomori. Les populations sont en proie à une terrible détresse.

— **Angleterre.** — **Roi agriculteur.** — George V, qui possède un très grand nombre de fermes dans tout le Royaume-Uni, vient d'exposer, comme chaque année, du reste, au grand concours agricole de Londres, les plus beaux spécimens de bœufs, de moutons et de porcs élevés dans les états royaux. Il a remporté onze premiers prix et quinze seconds prix.

Le bétail de George V a, du reste, fait prime sur le marché: éleveurs et bouchers se sont disputés les énormes bœufs, les vaches laitières, les moutons mérinos. Le roi, pendant plusieurs heures, comme un bon cultivateur, s'est tenu dans le stand réservé au bétail de ses fermes.

— **En Turquie.** — La *Correspondance politique* de Vienne annonce l'arrestation à Constantinople de l'ancien ambassadeur de Turquie à Paris et à Berne, Munir pacha, et de son fils Djemal bey, officier turc, sur l'ordre du conseil des ministres. On ignore les raisons de cette arrestation.

CANTON DE FRIBOURG

— **Chez nos voisins.** — Le procès sensationnel relatif à la Caisse d'épargne de Steckborn a eu son dénouement samedi dernier devant les assises du canton de Thurgovie. On se rappelle qu'ensuite des manœuvres et des procédés délictueux du gérant, souvent à l'insu du Conseil d'administration, cette caisse a subi des pertes considérables. Dans le but de se procurer les moyens de roulement, elle procéda à une émission de nouvelles actions, en lançant des prospectus faisant voir dans une lumière rose l'état de l'institution, alors que celle-ci était déjà dans une situation désespérée. Après d'autres fausses réclames et d'autres manœuvres, survint le krach inévitable et un assaut à la caisse obligea l'établissement à procéder à une liquidation.

L'assemblée des actionnaires nomma une commission de liquidation et décida de porter plainte *non seulement* contre le gérant fautif, mais encore

contre le conseil d'administration, qui n'avait pas surveillé les affaires d'assez près et avait laissé trop de latitude au gérant.

On prévoit aujourd'hui que le capital-actions est entièrement perdu, ainsi que le 30 % des obligations et des dépôts. Les administrateurs qui, sur la foi des déclarations du gérant, ignoraient la situation véritable de la caisse subissent eux-mêmes de grandes pertes; ils ont même mis leur fortune à disposition pour couvrir le passif dans la mesure du possible.

Après de longs débats, suivis avec un intérêt passionné par le public samedi dernier, la justice a fait son œuvre.

Sont condamnés : Le gérant Fülleman, à 2 années de maison de force.

Les membres du Conseil d'administration : Ulmer, préfet, 4 mois de prison.

Kesselring, notaire, 2 mois et demi de prison.

Labhart, juge de paix, 2 mois de prison.

Meier, juge de paix, 1 mois de prison.

Tous ces derniers étaient des hommes respectables qui ont commis la seule faute de ne pas remplir comme ils auraient dû le faire leurs devoirs de membres de l'Administration.

Et chez nous ?

— **Nomination.** — Le Conseil fédéral a nommé secrétaire de la direction de l'arrondissement des douanes à Lausanne M. Xavier Folly, de Fribourg, jusqu'ici chef des douanes à Brigue.

GRUYÈRE

— **Marché hebdomadaire.** — La proximité de la fête de Noël est mercredi, une certaine importance sur le marché. Beaucoup de personnes habituées à le fréquenter ne sont pas venues, et celles qui ont fait une apparition dans notre ville sont reparties de bonne heure.

Les œufs sont à quatre et cinq pour 60 cent. et le beurre, à 3 fr. 50 le kilo. Malgré la demande assez forte en cette saison, les porcs gras ont baissé de prix d'une façon sensible.

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

L'Enfant du Trocadéro

PAR MARC MARIO.

M. Montagnet, veuf, resté avec sa sœur, plus âgée que lui de quelques années, et qui, à la mort de leur mère, avait remplacé auprès de son frère la morte, se plaisait à l'initier aux instructions qui lui étaient confiées. Philomène Montagnet encourageait ces confidences, car elle s'intéressait de tout cœur et d'esprit à tout ce que faisait son frère.

Tout naturellement, l'excellente personne qu'était Mlle Philomène fut mise au courant de l'instruction qui concernait Chabert.

M. Montagnet, certain de sa discrétion, ne sut rien lui cacher; il aimait ainsi lui faire part de ses affaires et n'avait jamais eu à s'en plaindre. Au contraire, Philomène avait été souvent de bon conseil. Elle avait les principes de son père et sentait profondé-

ment comme ce magistrat de haute valeur.

Lorsque son frère eut bien mis au courant de l'assassinat de la mère Bernardin, l'excellente et digne femme se sentit émue jusque dans ses œuvres les plus vives rien qu'au récit, malgré lui touchant, de la détresse du malheureux accusé.

Cet homme, dont le nom n'avait pas une tache; sa femme, courageuse et digne créature qui était couchée d'épuisement, de maladie et de souffrance morale, ce petit être qui palpitait dans le sein de sa mère et qui, dans quelques jours, allait venir au monde, tout cela, devant les yeux de la digne femme qu'était Mlle Philomène Montagnet, fit une telle impression qu'elle se sentit prise profondément, pour ces déshérités, d'une pitié profonde à laquelle se mêlait un peu de sympathie.

Son frère lui conta par le menu de quelle étrange et parfois troublante façon Chabert se débattait et cherchait à sauver son honneur compromis, et plus l'intègre magistrat s'étendait sur son récit palpitant d'intérêt, plus sa sœur sentait grandir en son esprit un doute qu'elle ne put bientôt plus garder pour elle seule et qu'elle lui cria :

— Charles, si cet homme était innocent !

Cette phrase fut dite avec un tel accent de conviction que M. Montagnet en fut frappé.

Un doute, vague encore, venait-il d'éclairer son esprit et son âme de juge ?

Hélas ! si ce doute naquit en son esprit, il ne dura que le temps d'un éclair. Bientôt, en effet, le juge d'instruction, repris par son enquête, redevint pour Chabert l'adversaire convaincu, l'accusateur inébranlable.

Mlle Montagnet, malgré tout ce que put lui dire son frère, sentait de plus en plus grandir en elle le doute affreux.

Elle essaya de convaincre le juge en s'adressant à l'homme bon, équitable et généreux.

— Voyons, Charles, insista-t-elle, interroge bien ta conscience. Regarde, fouille dans le passé de ce malheureux. Tu n'y trouveras pas une tache. Il a été excellent soldat, ses chefs ont envoyé les meilleurs témoignages. Jusqu'à aujourd'hui, sa vie privée a été celle d'un honnête homme. Il n'a eu d'autre chemin que celui de l'honneur. Et malgré sa détresse et sa pauvreté, je ne puis croire que cet homme ait tout à coup failli, qu'il se soit laissé aller à com-

mettre ce crime épouvantable. Dans quel but ? Dans celui de s'approprier les dix mille francs ?

— Il n'y a que celui-là.

— Non, non, c'est impossible !

— Alors, tu le crois innocent ?

— Oui, sincèrement, en mon âme et conscience.

— Mais pour t'être fait si vite une conviction, tu dois avoir des motifs...

— Je ne sais pas. Non, je n'ai pas de motifs. Je crois à son innocence, comme je croirais à la tienne en pareil cas, pour la seule raison qu'un honnête homme ne devient pas du jour au lendemain un monstre criminel.

— Cependant, il faut admettre les preuves.

— Les preuves ! s'écria Mlle Montagnet en levant le regard au ciel, les preuves ! en sont-ce bien, ou plutôt ces preuves sont-elles contre lui ?

— Il n'y a pas de doute.

— Ne dis pas cela, Charles, tu me ferais douter de ta justice, et je te sais intègre et d'esprit équitable.

— Mais si les preuves matérielles sont là,

On les a payés en le kilo.

— **Nos sociétés.** — On terminera l'année des plus agréables concerts que donne la grande salle de l'Hôtel de Ville.

Le programme encore mieux préparé, l'exécution soignée, l'atmosphère musicale de cette soirée musicale un vrai régal.

— **Pays-d'Enhaut.** — L'électricien Albert est entré en contact avec la justice à la suite d'une conduite électrique qui a été tuée sur le coup.

— **Petite chronique.** — La neige ! Elle n'est encore, mais elle est le moment pour pe-

— **Jeudi après-midi.** — Les personnes qui ont vu la neige tombée, qui ont traîné, qui ont vu les skis ou en luge, les sports de nos monts.

Sciage

Les soussignés ont fait faire dernièrement des réparations qu'ils ont mené à bien et ils ont l'honneur de vous en remercier ainsi que de vous offrir un cadeau en luge.

Prix défiant toute concurrence.

Louis et...

Journal...

Don

donné par Bon à l'Hôtel de la Invitation cordiale.

Jeudi 19

Das

à l'Hôtel de la Invitation cordiale.

dépassantes, n'y a-t-il pas de plus atroce des misères ? Songez que la plus atroce des misères n'est pas de mourir, mais de mourir en attendant d'être affolé. Le moment où il a vu cette marchande de vin. Ce moment où il a vu cette marchande de vin. Ce moment où il a vu cette marchande de vin.

— Et tu admets que tu accuses cette femme qui t'a secouru, lui et sa sœur, cette femme qui t'a secouru, lui et sa sœur, cette femme qui t'a secouru, lui et sa sœur.

— Son crime n'est pas atroce... C'est ce qui aurait dû l'arrêter.

— Non... ce crime est atroce. C'est ce qui aurait dû l'arrêter.

— Chabert a été, et c'est son amour conjugal, par qui va naître dans cette famille sa bienfaitrice pour

Conseil d'administration, qui a surveillé les affaires d'assez près et laissé trop de latitude

aujourd'hui que le capital est entièrement perdu, 100% des obligations et des administrateurs qui, par leurs déclarations du gérant, ont créé une situation véritable de la part eux-mêmes de grande responsabilité ont même mis leur position pour couvrir la mesure du possible.

Longs débats, suivis avec passion par le public, la justice a fait son œuvre

et condamné : Fülleman, à 2 années de prison.

Les membres du Conseil d'administration, préfet, 4 mois de prison.

Le notaire, 2 mois et demi de prison.

Le juge de paix, 2 mois de prison.

Le juge de paix, 1 mois de prison.

Les derniers étaient des hommes qui ont commis la faute de ne pas remplir comme il faut leurs devoirs de l'Administration.

Qu'en aurons-nous ?

MISSION. — Le Conseil fédéral a nommé secrétaire de la direction le sous-secrétaire des douanes M. Xavier Folly, de Fribourg, chef des douanes à

Grubly.

Grubly, n'y a-t-il pas aussi les preuves morales ? Songe que cet homme était dans la plus atroce des misères, que sa situation désespérée ne lui permettait plus d'avoir le moindre espoir en l'avenir et qu'il a pu un instant être affolé. La tentation a été terrible lorsqu'il a vu cette somme reçue par la marchande de vin. Ces dix mille francs l'ont fasciné et il a perdu la tête, la notion du bien. Il a entrevu la délivrance, la fin de ses souffrances et, dans une minute d'atroce aveuglement, le crime a armé son bras, et il a frappé, inconscient... peut-être.

— Et tu admets qu'un homme tel que celui que tu accuses ait frappé sa bienfaitrice, cette femme qui depuis de longs mois le secourait, lui et sa femme, qui avait pitié d'eux, qui secourait leur détresse ?

— Son crime n'en est que plus grand et plus atroce... C'est cette idée, cette pensée qui aurait dû arrêter son bras au moment terrible.

— Non... ce crime est impossible ! — Chabert a été, aussi, aveuglé par son amour conjugal, par la pensée de l'enfant qui va naître dans cette misère, et il a sacrifié sa bienfaitrice pour sauver sa femme et

On les a payés en moyenne 1 fr. 20 le kilo.

Nos sociétés. — Si nous voulons terminer l'année sous une impression des plus agréables, assistons au concert que donnera la *Chorale*, dimanche prochain, au soir, dans la grande salle de l'Hôtel Moderne.

Le programme, très bien conçu et encore mieux préparé donnera satisfaction aux plus exigeants en matière d'exécution soignée et d'interprétation. Allons donc nombreux assister à cette soirée musicale qui constituera un vrai régal.

Pays-d'Enhaut. — L'ouvrier électricien Albert Meyer, de Gstaad, est entré en contact mardi avec une conduite électrique à haute tension et a été tué sur le coup.

Petite chronique. — Enfin la neige ! Elle n'est pas très abondante encore, mais elle est suffisante pour le moment pour permettre les charrois et les travaux les plus urgents de la saison. Dans la montagne, par contre, une bonne couche forme une excellente piste où dévalent les luges descendant billons et bois de chauffage.

Judi après midi, nombreuses furent les personnes qui profitèrent de cette neige tombée, qui pour une course en traîneau, qui pour de longues glissades en skis ou en lugette sur les contreforts de nos monts.

Sciage à façon. Les soussignés avisent le public de La Tour de Tréme et des environs qu'ils ont fait faire dernièrement de sérieuses réparations à leur scierie et qu'ils sont à même de livrer un travail soigné et irréprochable et espèrent ainsi satisfaire ceux qui voudront bien leur confier du travail.

Prix défiant toute concurrence.

Louis et Léon Panchaud
LA TOUR.

Journal de l'An
Concert
donné par Bonne Musique
à l'Hôtel de la Grue, BROU.
Invitation cordiale.
Pierre Verdan.

Judi 1^{er} janvier
Cassée
à l'Hôtel de la Gare, Vuadens.
Invitation cordiale.
Le tenancier.

cérasantes, n'y a-t-il pas aussi les preuves morales ? Songe que cet homme était dans la plus atroce des misères, que sa situation désespérée ne lui permettait plus d'avoir le moindre espoir en l'avenir et qu'il a pu un instant être affolé. La tentation a été terrible lorsqu'il a vu cette somme reçue par la marchande de vin. Ces dix mille francs l'ont fasciné et il a perdu la tête, la notion du bien. Il a entrevu la délivrance, la fin de ses souffrances et, dans une minute d'atroce aveuglement, le crime a armé son bras, et il a frappé, inconscient... peut-être.

— Et tu admets qu'un homme tel que celui que tu accuses ait frappé sa bienfaitrice, cette femme qui depuis de longs mois le secourait, lui et sa femme, qui avait pitié d'eux, qui secourait leur détresse ?

— Son crime n'en est que plus grand et plus atroce... C'est cette idée, cette pensée qui aurait dû arrêter son bras au moment terrible.

— Non... ce crime est impossible ! — Chabert a été, aussi, aveuglé par son amour conjugal, par la pensée de l'enfant qui va naître dans cette misère, et il a sacrifié sa bienfaitrice pour sauver sa femme et

son enfant ? Qui sait ? peut-être, à l'heure suprême, a-t-il invoqué cette pensée que jamais il ne viendrait aux juges l'idée de l'accuser, lui le protégé de sa victime, et son passé, dont tu parlais tout à l'heure...

Cinéma Permanent

BULLE
PROGRAMME
pour
SAMEDI ET DIMANCHE
27 et 28 décembre.
Soirée à 8 h. (rideau 8 1/2 h.)
Matinée : Dimanche à 3 1/2 h.

1. Prague et ses environs, d'après nature.
 2. Sur les rails de l'amour, comédie dramatique.
 3. Bébé au silence, scène comique.
 4. La force de l'argent, drame en 4 actes.
 5. Manœuvres à bord d'un cuirassé français, d'après nature.
 6. Onésime, scène comique.
- PRIX DES PLACES :
1^{er} fr. 1.- ; 2^{mes} 0,80 ; 3^{mes} 0,60.
Enfants au-dessous de 12 ans, la moitié, seulement en matinée.

A vendre
agencement de magasin, tel que : banque étagère, ayant 50 tiroirs avec plaques émaillées et poignées nickelées, 1 réservoir à pétrole avec débit automatique, rayonnage. Fourneaux inextinguibles ; le tout à l'état de neuf. Prix avantageux. S'adresser au Moléson, Bulle.

Chants et Coraules de la Gruyère

fascicules IV et V de « La Gruyère Illustrée » sont achetés au plus haut prix.
Faire offres à M. Paul Reichlen, à Bulle.

Judi 1^{er} janvier
Grande Cassée
à l'Hôtel de la Berra
CERNIAT
Invitation cordiale.
Le tenancier.

Judi 1^{er} janvier
CASSÉE
à la Maison de Ville, La Roche.
Invitation cordiale.
Le tenancier.

Mises publiques.
Le soussigné exposera à vendre en mise publique : 4 mères-vaches, dont une prête au veau, une génisse de 2 ans, 2 charrettes à faner, une ordinaire, un tombereau, un harnais pour le bétail, des planches, des ronces pour clôtures, faux, fourches, râteliers et environ 1000 pieds de foin à distraire.
Les mises auront lieu au domicile de l'exposant le **lundi 5 janvier 1914** dès les 9 1/2 heures du matin. Paiement au comptant.
Rossmann Jean, Pont-en-Ogoz.

A vendre
de gré à gré, à la campagne, un bâtiment avec 2 logements, grange, écurie, remise et eau.
S'adresser à Haasenstein et Vogler Bulle, sous H 2308 B.

Location d'Auberge.
La commune de Sorens exposera en location, par voie de mises publiques, pour une période de 5 ans, son auberge communale sous l'enseigne de l'Union, avec poids public, pré d'environ une pose et demie, grand jardin et station téléphonique. Les mises auront lieu le **lundi 29 décembre, à 2 h. du jour, à l'auberge.**
Par ordre : Le Secrétaire communal.

A vendre
grande quantité de bois de moule, sapin et létre.
S'adresser à M. Ang. Morand, aux Montagnards, Broc. 1921

son enfant ? Qui sait ? peut-être, à l'heure suprême, a-t-il invoqué cette pensée que jamais il ne viendrait aux juges l'idée de l'accuser, lui le protégé de sa victime, et son passé, dont tu parlais tout à l'heure...

Grande salle de l'Hôtel Moderne, Bulle.
Dimanche 28 décembre 1913, à 8 1/2 h. du soir
Soirée Musicale et Dansante

offerte par la
Société de Chant „LA CHORALE“ de Bulle
à ses membres d'honneur et passifs.
Prix d'entrée pour les non-sociétaires, Fr. 1.-.

Banque Populaire de la Gruyère

Avenue de la Gare, à BULLE

Nous recevons actuellement des dépôts d'espèces :
en dépôt à 3 ou 5 ans fixe, titres nominatifs ou au porteur. Timbre à la charge de la Banque

4 3 | 0 | 0
4 | 4 | 0

Nous acceptons en paiement des obligations d'autres banques remboursables dans l'année.
en dépôt d'épargne

4 1 | 0 | 0
4 | 4 | 0

Versements à partir de 1 fr. Livrets gratuits.
Intérêt dès le jour du versement. Remboursement sans avis ni retenue d'intérêt.

Conditions spéciales pour dépôts importants.
Les versements peuvent être effectués sans frais à tous les bureaux de postes, sur notre compte de chèques postaux II N° 188.

SOUMISSION

La Commission de l'Hospice de Morlon met en soumission la fourniture du pain blanc et mi-blanc pour le 1^{er} semestre 1914.
Adresser les offres d'ici à samedi soir 27 courant à M. Gremaud, député, Caisier.

Vente de bois.

Mardi 30 décembre, la commune de Vuadens exposera en vente en mises publiques environ 400 m³ de billons, plusieurs tas de mouds préparés dans sa forêt du Davin.
Rendez-vous des miseurs à 1 h. précise de l'après-midi au chalet de Praz Fachat. Vuadens le 20 décembre 1913.
Le Secrétaire communal.

A vendre

une certaine quantité de planches de chêne, foyard et corisier, bois de menuiserie très sec.
S'adresser à Chaubert, Pont-la-Ville.

Ch. DEMIERRE

médecin-dentiste
BULLE
a repris ses consultations.

Mises de bois.

Samedi 27 décembre 1913, la Commune de Broc exposera en vente, par voie de mises publiques, environ 450 billes de foyard de premier choix et 40 moules foyard, le tout situé dans la forêt des Marches.
Rendez-vous des miseurs à 2 h. du jour, à la forêt des Marches.
Les conditions seront lues avant les mises. Broc, le 16 décembre 1913.
Par ordre : Le Secrétaire communal.

VENTE DE BOIS

Lundi 29 décembre, la Commune de Gruyères vendra en mises publiques, dans sa forêt de Bouleyres, 1100 billons, 100 billes hêtre, 20 carrons, 50 stères sapin et hêtre et 50 tas de branches.
Rendez-vous des miseurs à 1 heure, près de l'ancienne pépinière. Gruyères, le 16 décembre 1913.
L'Administration communale.

Vente de bois.

Samedi 27 décembre prochain, la Commune de Maules vendra en mises publiques, environ 300 m³ de beau bois préparé dans ses forêts, consistant en billons et carrons, ainsi qu'une certaine quantité de moules et tas de branches (chignons).
Rendez-vous des miseurs à la laiterie, à 9 h. du matin. Maules, le 9 décembre 1913.
Le Secrétaire communal.

Jeune homme

est demandé pour servir au magasin et faire les voyages.
S'adresser à l'Agence Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H 2325 B. 2024

MAGASIN

A la Ville de Bulle
Avenue de la Gare.

ARTICLES pour CADEAUX.

Rabais sur les jonets et garnitures d'arbres de Noël.
Grand choix de morceaux de musique pour piano, violon, mandoline et chant à 25 cent. pièce.
Cartes postales illustrées.

SOUMISSION

Le Conseil communal de Gruyères met au concours, en une seule entreprise, les terrassements, la fourniture et la pose de tuyaux en fonte, bornes hydrants et pièces spéciales, pour un réseau de distribution d'eau d'une longueur totale d'environ 4500 mètres.

Les plans et le cahier des charges sont déposés au bureau communal, où les soumissions, pour lesquelles des formulaires spéciaux sont délivrés, seront reçues jusqu'au 31 décembre, à 5 heures du soir. Gruyères, le 15 décembre 1913.
Conseil communal.

MODES

Grand rabais sur les Chapeaux d'hiver
chez
J. Favre, Broc.

Agence agricole Suisse

Autorisée par l'Etat
Demande toujours bons vachers et fromagers, domestiques (bons gages).
Gigon-Gavard, rue Gutenberg 3 b., 1187 GENEVE.

M. A. FAVEZ
Médecin-Dentiste - Spécialiste
3358F] Consultations : de 9 à 5 h.
Téléphone 267. FRIBOURG Grand'Places

Mme F. Ormin

SAGE-FEMME
reçoit des pensionnaires à toute époque.
Consultations tous les jours.
Téléphone 4588.
Confort. — Prix modérés.
Près de la Gare.
Rue de Berne, N° 9, GENEVE.

B. PÉGAITAZ

DENTISTE
BULLE
diplômé à l'Ecole dentaire de Genève.
Consultations de 8 h. à 6 h.

